## Lycée Français de Tananarive



CENTRE D'EXAMEN Tél: 20 23 425 25

Fax: 20 22 415 28 examens@egd.mg

## PROCEDURE DE TRANSMISSION OU REMISE D'UN RELEVE DE NOTES

1- <u>Si vous souhaitez l'envoi de votre relevé de notes à votre domicile</u>, la transmission ne doit se faire que par courrier « recommandé avec accusé de réception » selon la procédure suivante : Valable uniquement pour la France et La Réunion

La demande individuelle signée obligatoirement par vos soins est à adresser à :

Madame la Proviseure Lycée français de Tananarive BP 4019 101 Tananarive (MADAGASCAR)

Les renseignements suivants vous concernant doivent être précisés sur cette demande :

- Civilité, nom et prénoms
- Date et lieu de naissance
- Etablissement d'origine
- Intitulé du diplôme (mention à préciser)
- Session d'obtention du diplôme
- Série, enseignement de spécialité (pour les diplômes du baccalauréat)
- Adresse postale actuelle de l'intéressé(e)
- Coordonnées téléphoniques
- Adresse électronique

A cette demande doit être jointe obligatoirement une copie de pièce d'identité en cours de validité vous concernant : passeport ou carte d'identité nationale ou permis de conduire ou tout document d'état-civil daté moins de 3 mois.

## Ne pas oublier de signer la demande.

L'ensemble peut être transmis par courriel en pièces jointes à examens@egd.mg

Tel: 00 261 20 23 425 25 (bureau)

2- <u>Si vous souhaitez avoir votre relevé de notes par le biais d'une tierce-personne</u>, le diplôme peut être remis à un mandataire sur la foi d'une procuration (document obligatoire même s'il s'agit d'un membre de la famille).

Outre le fait de préciser obligatoirement les mêmes renseignements cités ci-dessus, cette procuration doit être datée et <u>comporter le numéro de votre pièce d'identité et celui du mandataire. De plus, elle sera accompagnée obligatoirement de la photocopie de votre pièce d'identité et de celle de votre mandataire.</u>

Si cette procédure n'est pas respectée, le relevé de notes ne pourra pas être délivré.